

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 28 juillet 2010 portant dissolution de la brigade territoriale de Montivilliers (Seine-Maritime) et création corrélatrice de la brigade territoriale d'Épouville (Seine-Maritime)

NOR : IOGJ1020091A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,
Vu le code de la défense, partie réglementaire III ;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;
Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Montivilliers (Seine-Maritime) est dissoute à compter du 1^{er} octobre 2010. Corrélativement, la brigade territoriale d'Épouville (Seine-Maritime) est créée à la même date et la circonscription de la brigade territoriale du Havre (Seine-Maritime) est modifiée dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

L'officier, les gradés et gendarmes des brigades territoriales d'Épouville et du Havre exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait à Paris, le 28 juillet 2010.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer
et des collectivités territoriales et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,*

P. MARVILLET

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Montivilliers	Cauville-sur-Mer Épouville Fontenay Gainneville Manéglise Mannevillette Montivilliers Notre-Dame-du-Bec Octeville-sur-Mer Rolleville Saint-Martin-du-Manoir	(dissolution)
Épouville	(création)	Cauville-sur-Mer Épouville Fontenay Manéglise Mannevillette Notre-Dame-du-Bec Rolleville Saint-Martin-du-Manoir
Le Havre	Fontaine-la-Mallet Gonfreville-l'Orcher Harfleur Le Havre Sainte-Adresse	Fontaine-la-Mallet Gainneville Gonfreville-l'Orcher Harfleur Le Havre Montivilliers Octeville-sur-Mer Sainte-Adresse